




Informations de base	
2023/2163(DEC) DEC - Procédure de décharge Décharge 2022: Fondation européenne pour la formation (ETF) Subject 8.70.03.12 Decharge 2022	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire		SARVAMAA Petri (EPP)	14/06/2023
			Rapporteur(e) fictif/fictive RÓNAI Sándor (S&D) MITUȚA Alin (Renew) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) CZARNECKI Ryszard (ECR) KUHS Joachim (ID) OMARJEE Younous (The Left)	
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales		TOMC Romana (EPP)	18/07/2023
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Budget		HAHN Johannes	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/06/2023	Publication du document de base non-législatif	COM(2023)0391 	
12/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

04/03/2024	Vote en commission		
13/03/2024	Dépôt du rapport de la commission	A9-0114/2024	
10/04/2024	Débat en plénière		
11/04/2024	Décision du Parlement	T9-0247/2024	Résumé
11/04/2024	Résultat du vote au parlement		
10/10/2024	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2163(DEC)
Type de procédure	DEC - Procédure de décharge
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CONT/9/12964

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE753.531	16/01/2024	
Avis de la commission	EMPL	PE752.903	05/02/2024	
Amendements déposés en commission		PE757.239	09/02/2024	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0114/2024	13/03/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0247/2024	11/04/2024	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif complémentaire		06180/2024	12/03/2024	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		COM(2023)0391 	28/06/2023	
Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
		N9-0096/2023		

CofA	Cour des comptes: avis, rapport	JO C 000 27.10.2023, p. 0000	26/10/2023
------	---------------------------------	--	------------

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 2024/2324 JO OJ L 10.10.2024

Décharge 2022: Fondation européenne pour la formation (ETF)

2023/2163(DEC) - 11/04/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de **donner décharge** au directeur de la Fondation européenne pour la formation (ETF) pour l'exercice 2022 et d'approuver la clôture des comptes pour cet exercice.

Notant que la Cour des comptes avait déclaré avoir obtenu une assurance raisonnable que les comptes annuels de l'Agence pour l'exercice 2022 étaient fiables et que les opérations sous-jacentes étaient légales et régulières, le Parlement a adopté par 533 voix pour, 45 contre et 26 abstentions, une résolution contenant une série de recommandations qui font partie intégrante de la décision de décharge et qui complètent les recommandations générales énoncées dans la [résolution](#) sur les performances, la gestion financière et le contrôle des agences de l'UE.

États financiers de la Fondation

Le budget final de la Fondation pour l'année 2022 s'élevait à **25.051.848 EUR**, soit une augmentation de 17,05% par rapport à 2021.

Gestion budgétaire et financière

Les efforts de suivi budgétaire au cours de l'exercice 2022 ont abouti à un taux d'exécution budgétaire élevé de 99,98%, soit une légère augmentation de 0,07% par rapport à 2021. Le taux d'exécution des crédits de paiement a été de 97,70%, soit une augmentation de 11,48% par rapport à 2021.

Le Parlement s'est félicité du fait qu'en dépit de la crise budgétaire provoquée par l'inflation et les prix des services publics en 2022, la Fondation ait été capable de gérer efficacement ses dépenses, d'introduire des mesures d'économie et de redéfinir ses priorités sans perturbation majeure de son programme de travail.

Autres observations

Le Parlement a également formulé une série d'observations concernant les performances, la politique du personnel et les conflits d'intérêts.

Il a notamment souligné que :

- la Fondation a atteint un taux d'achèvement des activités de 93%, en légère baisse par rapport à 2021, avec un taux d'achèvement dans les délais de 89%. Elle a atteint tous les indicateurs de performance clés au-dessus ou bien au-dessus des objectifs fixés;
- de nouvelles initiatives ont été lancées par la Fondation en 2022, telles que la nouvelle initiative de l'Équipe Europe dans le sud et l'est de la Méditerranée et la réunion du réseau GLAD (Governance, Learning, Action and Dialogue);
- l'engagement de la Fondation à adopter tous les outils de passation de marchés électroniques de la Commission a été salué et le processus de passation de marchés de la Fondation est entièrement numérisé;
- au 31 décembre 2022, le tableau des effectifs était pourvu à 98,8%, avec 85 fonctionnaires et agents temporaires engagés sur 86 fonctionnaires et agents temporaires autorisés au titre du budget de l'Union (soit le même nombre d'emplois autorisés qu'en 2021);
- une représentation géographique juste et équilibrée est nécessaire ainsi qu'une politique équilibrée en matière de genre;
- la Fondation dispose d'une stratégie interne anti-fraude, régulièrement mise à jour, et elle développe actuellement une politique sur les questions de conflits d'intérêts.